



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 68 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la disponibilité et l'utilisation d'un injecteur d'épinéphrine en cas de réaction allergique sauvent des vies;

CONSIDÉRANT QU'environ 6 à 8% des enfants sont aux prises avec une allergie alimentaire;

CONSIDÉRANT QUE chaque année, il y a des risques de rupture d'inventaire d'injecteurs d'épinéphrine;

CONSIDÉRANT QUE la durée de vie d'un injecteur d'épinéphrine est d'environ 10 mois;

CONSIDÉRANT QU'actuellement, les écoles du Québec demandent à chaque enfant ayant une allergie de laisser à l'école, pour la durée de l'année scolaire, un injecteur d'épinéphrine qu'il faut jeter à la fin de l'année;

CONSIDÉRANT QUE 6 à 8% des élèves du préscolaire et du primaire représente environ 50 000 injecteurs conservés dans les écoles;

CONSIDÉRANT QUE'il y a environ 1 900 écoles préscolaires et primaires au Québec;

CONSIDÉRANT QUE de fournir 2 à 3 injecteurs par école préscolaire et primaire au Québec représente environ 5 000 injecteurs;

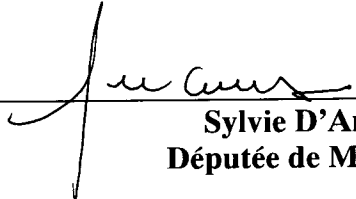
CONSIDÉRANT QU'en grande majorité, les injecteurs des enfants sont payés par la RAMQ à 100%;

CONSIDÉRANT QUE'il en résulterait une diminution de pression sur l'inventaire et une économie à l'échelle nationale annuelle d'environ 45 000 injecteurs, soit une économie d'environ 4 500 000\$.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de doter l'ensemble des écoles préscolaires et primaires du Québec d'injecteurs d'épinéphrine, communément appelés « ÉpiPen ».

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Sylvie D'Amours
Députée de Mirabel

1er mars 2023

Date de signature de l'extrait